

January 31, 2022

To: All Pioneer Manor residents, families and substitute decision makers

Re: COVID-19 Update #98

We thank everyone for their continued support and would like to share the following updates:

### COVID-19 Outbreak Status

Today, the Home is reporting 24 active cases of COVID-19 among residents (nine symptomatic with self-limiting illness, one in hospital, and 15 asymptomatic) and 16 active staff cases. The Home is conducting additional surveillance testing for residents and staff today, and results will be shared when information becomes available.

The Home continues to monitor all residents for signs and symptoms consistent with COVID-19 and conduct daily Infection Prevention and Control (IPAC) audits with support from Public Health Sudbury & Districts, Ontario Health, Health Sciences North, the Ministry of Long-Term Care and our Physicians.

### Mandatory COVID-19 Vaccination Requirements

The Ministry has announced that the third dose deadline for staff, students, volunteers, support workers, and caregivers has been extended to March 14, 2022. For those eligible for a third dose on or after March 14, 2022, proof of having received the third dose will be required within 30 days of being eligible. As proof of vaccination, long-term care homes are permitted to accept only the Government enhanced vaccine certificate with a QR-code. To download your enhanced vaccine certificate with QR code, visit <https://covid-19.ontario.ca/get-proof/> or call the Provincial Vaccine Contact Centre at 1-833-943-3900 to have your vaccine certificate mailed. If a visitor refuses to disclose their vaccination status, they are considered unimmunized and will be denied entry into the Home. Caregivers and general visitors will continue to be permitted entry into the home to visit residents receiving end of life care, regardless of vaccination status.

### COVID-19 Vaccination Program – Fourth Dose

The Ministry of Health has updated guidance regarding fourth doses of a COVID-19 vaccine. A fourth dose of an mRNA vaccine is recommended for residents of long-term care homes who received their third dose at least three months (84 days) prior. Eligible residents will begin receiving their fourth dose vaccine this coming week as doses become available. Teams of registered staff will be going to each of the Home Areas to administer the vaccine to residents who wish to receive it and have provided consent.

As always, should you have any questions, please do not hesitate to contact us.

Sincerely,



Aaron Archibald  
Director, Long-Term Care Services

c.c.: Councillor Geoff McCausland, Chair, Community Services Committee  
Ed Archer, Chief Administrative Officer  
Steve Jacques, General Manager, Community Development  
Dr. Maurice St. Martin, Medical Director  
Andrée Quesnel, Nicole Jacklin, Managers of Resident Care  
Dianna Foster – Family Council  
Maria Aprea – Resident Council

Le 31 janvier 2022

Objet : Quatre-vingt-dix-huitième mise à jour sur la COVID-19

À l'attention des résidents du Manoir des pionniers, de leur famille et de leurs mandataires spéciaux

Nous remercions tout le monde de leur soutien continu. Cela dit, nous tenons à partager les mises à jour suivantes avec vous :

### Mise à jour sur l'écllosion de COVID-19

Aujourd'hui, le Manoir des pionniers compte 24 cas actifs de COVID-19 chez les résidents (9 résidents présentent des symptômes, mais leur maladie se résorbera d'elle-même; 1 résident est à l'hôpital; 15 résidents sont asymptomatiques) et 16 cas actifs chez les employés. Le foyer administre d'autres tests de surveillance aujourd'hui aux résidents et aux employés. Les résultats seront partagés avec vous dès qu'ils seront disponibles.

Le foyer continue de surveiller tous les résidents pour tout signe et tout symptôme correspondant à la COVID-19 et de vérifier au quotidien le respect des pratiques de prévention et de contrôle des infections (PCI), avec le soutien de Santé publique Sudbury et districts, de Santé Ontario, de l'hôpital Horizon Santé-Nord, du ministère des Soins de longue durée et de nos médecins.

### Vaccination obligatoire contre la COVID-19

Le ministère a annoncé que l'échéance pour obtenir la troisième dose a été prolongée jusqu'au 14 mars 2022 pour les employés, les étudiants, les bénévoles, les travailleurs de soutien et les personnes soignantes. Pour les personnes devenant admissibles à recevoir la troisième dose le 14 mars 2022 ou après, une preuve d'avoir reçu leur troisième dose sera exigée dans les 30 jours suivant leur admissibilité. Comme preuve de vaccination, les foyers de soins de longue durée ne peuvent accepter que le certificat de vaccination amélioré émis par le gouvernement, lequel est muni d'un code QR. Pour télécharger votre certificat de vaccination amélioré muni d'un code QR, veuillez visiter le site <https://covid-19.ontario.ca/obtenir-preuve/>. Vous pouvez aussi appeler l'InfoCentre provincial pour la vaccination, au 1 833 943-3900, pour demander que l'on vous envoie votre certificat par la poste. Si un visiteur refuse de divulguer son statut d'immunisation, il sera considéré comme étant non immunisé et il lui sera interdit d'entrer dans le foyer. Les personnes soignantes et les visiteurs généraux continueront d'être autorisés à entrer dans le foyer afin de visiter un résident qui reçoit des soins de fin vie, quel que soit leur statut d'immunisation.

### Programme de vaccination contre la COVID-19 – quatrième dose

Le ministère de la Santé a mis à jour ses directives concernant l'obtention d'une quatrième dose d'un vaccin contre la COVID-19. Il est recommandé que les résidents des foyers de soins de longue durée qui ont obtenu une troisième dose d'un vaccin à base d'ARNm contre la COVID-19 il y a au moins trois mois (84 jours) obtiennent une quatrième dose. Les résidents admissibles commenceront à recevoir leur quatrième dose dans la prochaine semaine, dès que les doses seront disponibles. Plusieurs équipes de membres autorisés du personnel se rendront dans les aires résidentielles afin d'y administrer le vaccin aux résidents qui désirent le recevoir et qui ont donné leur consentement.

Comme toujours, si vous avez des questions, n'hésitez surtout pas à communiquer avec nous.

Sincèrement,



Aaron Archibald  
Directeur, Services de soins de longue durée

- c. c. Conseiller Geoff McCausland, président, Comité des services communautaires  
Ed Archer, administrateur en chef  
Steve Jacques, directeur général du Développement communautaire  
D<sup>r</sup> Maurice St. Martin, directeur médical  
Andrée Quesnel et Nicole Jacklin, gestionnaires des soins aux résidents  
Dianna Foster – Conseil des familles  
Maria Aprea – Conseil des résidents